



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 12 juin 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 35

Convocation du Conseil Municipal :
le 2 juin 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 15 juin 2006

**Convention de versement d'une subvention à l'attention du
Syndicat des Eaux du Lambon, pour le financement de la
réalisation de travaux en vue d'une interconnexion de sécurité entre
Niort et la Cuve de Chavagné sur la Commune de la Crèche.**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA, M. Michel GENDREAU

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, Mme Jacqueline LEFEBVRE, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Valérie UZANU donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT.
Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 juin 2006

DELIBERATION D20060237

**réalisation de travaux en vue d'une interconnexion de sécurité
entre Niort et la Cuve de Chavagné sur la Commune de la Crèche.**

Madame Nicole GRAVAT, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Dans le cadre du Schéma Directeur Départemental, il est prévu une interconnexion de secours entre le réseau de la Ville de Niort et le Syndicat d'eau du Lambon.

Une convention à part déterminera les clauses techniques de la réalisation de cette conduite de secours entre Niort et La Crèche, les modalités d'accès à cette canalisation et les prix de vente d'eau à Niort etc...Les travaux qui seront réalisés ne seront pas intégrés dans l'actif de la régie de l'eau de Niort mais resteront dans l'actif du Syndicat du Lambon. La Ville de Niort sera utilisatrice des canalisations interconnectées selon les conditions conventionnelles qui seront définies dans la convention précitée.

La deuxième convention, ci-jointe, précise les conditions de remboursement par la Ville de Niort au Syndicat du Lambon de la part non financée par l'Agence de l'Eau et le Conseil Général de ces travaux d'interconnexion.

Le financement apporté par la Ville de Niort est déterminé sur la base d'un montant total hors taxes des travaux.

Les versements par Niort, estimés à ce jour après dépouillement des offres entre 1.500.000,00 et 1.600.000,00 euros environ, interviendraient selon la chronologie ci-après :

- En juin 500.000,00 euros.
- En juillet 500.000,00 euros.

A partir de septembre-octobre le solde sur réception des décomptes définitifs.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à signer la convention ci-jointe relative à ce financement, et valider le plan de versement proposé.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	35
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	10

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Nicole GRAVAT

[Ordre du jour](#)